FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
ACIDE PROPIONIQUE...%

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	ACIDE PROPIONIQUE...%
Numéro du produit	712
Synonymes; marques commerciales	ACIDE PROPIONIQUE F, ACIDE PROPIONIQUE, ACIDE PROPIONIQUE 100%, ACIDE PROPIONIQUE 100% BASF
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486971-24-XXXX
Numéro CAS	79-09-4
Numéro index UE	607-089-00-0
Numéro CE	201-176-3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Réactif de laboratoire Intermédiaire pour l'industrie chimique Polymères Additif de nourriture / alimentation Produit chimique utilisé pour le synthèse et/ou la formulation de produits industriels ou de laboratoire Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	712

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Flam. Liq. 3 - H226
Dangers pour la santé humaine	Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335

ACIDE PROPIONIQUE...%

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE 201-176-3

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom du produit ACIDE PROPIONIQUE...%

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119486971-24-XXXX

Numéro index UE 607-089-00-0

Numéro CAS 79-09-4

Numéro CE 201-176-3

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Inhalation d'aérosol de la dose de corticostéroïdes Consulter un médecin.

Ingestion Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin. Ne pas faire vomir.

Contact cutané Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin immédiatement.

ACIDE PROPIONIQUE...%

Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Contact cutané	Corrosif pour la peau.
Contact oculaire	Corrosif. De petites quantités peuvent provoquer des lésions graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Azote.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Éviter l'inhalation d'aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

ACIDE PROPIONIQUE...%

Précautions d'utilisations Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Prévoir une ventilation suffisante. Eliminer toute source d'inflammation. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à une température ne dépassant pas 30°C.

Classe de stockage Stockage de produits corrosifs. Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLE/VCD ppm 31 mg/m³
Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLE/VCD 20 ppm 62 mg/m³

DNEL

Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 62 mg/m³
Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 31 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 20.9 mg/kg
Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 31 mg/m³
Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 132 mg/kg/jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques, Effets locaux: 3.7 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 10.5 mg/kg
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 10.5 mg/kg

PNEC

- eau douce; 0.5 mg/l
- eau de mer; 0.05 mg/l
- rejet intermittent; 5 mg/l
- Sédiments (eau douce); 1.86 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.186 mg/kg
- Sol; 0.1258 mg/kg
- STP; 5 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Caoutchouc butyle. Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de 0.7 mm. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

ACIDE PROPIONIQUE...%

Autre protection de la peau et du corps	Porter des chaussures de sécurité en caoutchouc. Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz, type A2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Acre.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution diluée): 2.5 @ 10%
Point de fusion	-20°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	140.7 - 141.6°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	50.5°C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	5 mbar @ 20°C
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.992 @ 20°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	log Pow: 0.25
Température d'auto-inflammabilité	485°C
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	1.102 mPa s @ 25°C
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Non disponible.

ACIDE PROPIONIQUE...%

9.2. Autres informations

Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moleculaire	74.08
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Des réactions avec les produits suivants peuvent générer de la chaleur: Bases fortes.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Bases fortes. Métaux alcalins.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg)	3.455,0
Espèces	Rat
ETA orale (mg/kg)	3.455,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL_{50} mg/kg)	3.235,0
Espèces	Rat
ETA cutanée (mg/kg)	3.235,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL_{50} vapeurs mg/l)	19,7

ACIDE PROPIONIQUE...%

Espèces	Rat
ETA inhalation (vapeurs mg/l)	19,7

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal	Corrosif pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque de graves brûlures.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité	Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	Peut irriter les voies respiratoires.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

Inhalation	Peut irriter les voies respiratoires.
Ingestion	L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères. Provoque des brûlures.
Contact cutané	Provoque des brûlures.
Contact oculaire	Provoque des brûlures.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité	Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	LC50, 96 heures: > 10000 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)

ACIDE PROPIONIQUE...%

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE_{50}, 48 heures: > 500 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE_{50}, 72 heures: > 500 mg/l, Scenedesmus subspicatus
Toxicité aiguë - microorganismes	EC20, 30 minutes: 500 - 1040 mg/l, Boues activées

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	La substance est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Degradation (%) 74: 30 jours
Demande biologique en oxygène	1300 mg O_2/l
Demande chimique en oxygène	1520 mg O_2/l

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Le produit n'est pas bioaccumulable.
Coefficient de partage	log Pow: 0.25

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Ne pas percer ou incinérer, même vide.
Méthodes de traitement des déchets	Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	3463
N° ONU (IMDG)	3463
N° ONU (ICAO)	3463
N° ONU (ADN)	3463

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	ACIDE PROPIONIQUE

ACIDE PROPIONIQUE...%

Nom d'expédition (IMDG)	ACIDE PROPIONIQUE
Nom d'expédition (ICAO)	PROPIONIC ACID
Nom d'expédition (ADN)	ACIDE PROPIONIQUE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	8
Risque subsidiaire ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	CF1
Etiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Etiquette IMDG	3
Classe/division ICAO	8
Risque subsidiaire ICAO	3
Classe ADN	8
Risque subsidiaire ADN	3

Etiquettes de transport

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II
Groupe d'emballage (ADN)	II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Groupe de séparation des matières du code IMDG	1. Acides
EmS	F-E, S-C
Catégorie de transport ADR	2
Code de consignes d'intervention d'urgence	•2W
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	83
Code de restriction en tunnels	(D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

ACIDE PROPIONIQUE...%

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015. Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.
Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs	P5c

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

ACIDE PROPIONIQUE...%

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
CAS: Chemical Abstracts Service.
DNEL: Dose dérivée sans effet.
IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
PNEC: Concentration prédite sans effet.
REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
FBC: Facteur de bioconcentration.
DBO: Demande biochimique en oxygène.
CE_{50}: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
NOEC: Concentration sans effet observé.
LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
LE50: limite d'exposition 50
hPa: Hektopaskal
LL50: Lethal Chargement cinquante
OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
Un appareil respiratoire autonome: SCBA
STP Stations d'épuration
COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision	26-08-20
Numéro de version	2.002
Remplace la date	21-01-20
Numéro de FDS	712

ACIDE PROPIONIQUE...%

Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires.
Signature	Jitendra Panchal

Scénario d'exposition
Charging and discharging of substances and mixtures - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Propionic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486971-24-XXXX
Numéro CAS	79-09-4
Numéro CE	201-176-3
Numéro index UE	607-089-00-0
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Charging and discharging of substances and mixtures - Industrial
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

Salarié

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Aucun scénario d'exposition nécessaire.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Charging and discharging of substances and mixtures - Industrial

État	Liquide
Pression de la vapeur	39 Pa @ 20°C
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Temperature	Comprend l'application par une température ambiante.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Utiliser une protection respiratoire appropriée si la ventilation est insuffisante.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Charging and discharging of substances and mixtures - Industrial

Exposition

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.7429 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.131237
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 21.6067 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.295982
Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 21.6067 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.696989
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.7429 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.131237
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.4333 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.211416
Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 15.4333 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.497849
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.3714 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.065619
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.4333 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.211416
Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 15.4333 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.497849

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra

Scénario d'exposition
Charging and discharging of substances and mixtures - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Propionic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486971-24-XXXX
Numéro CAS	79-09-4
Numéro CE	201-176-3
Numéro index UE	607-089-00-0
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Charging and discharging of substances and mixtures - Professional
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

Salarié

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Aucun scénario d'exposition nécessaire.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Charging and discharging of substances and mixtures - Professional

État	Liquide
Pression de la vapeur	39 Pa @ 20°C
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Temperature	Comprend l'application par une température ambiante.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Utiliser une protection respiratoire appropriée si la ventilation est insuffisante.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Charging and discharging of substances and mixtures - Professional

Exposition	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.7429 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.131237 Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 23.15 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.317123 Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 23.15 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.746774 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.7429 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.131237 Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 21.6067 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.295982 Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 21.6067 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.696989 PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.3714 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.065619 Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 21.6067 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.295982 Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 21.6067 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.696989

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra

Scénario d'exposition
Formulation

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Propionic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486971-24-XXXX
Numéro CAS	79-09-4
Numéro CE	201-176-3
Numéro index UE	607-089-00-0
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Environnement	
Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
Salarié	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Aucun scénario d'exposition nécessaire.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Formulation

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	39 Pa @ 20°C
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Temperature	Comprend l'application par une température ambiante.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Utiliser une protection respiratoire appropriée si la ventilation est insuffisante.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Formulation

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0343 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.00164
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.0309 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.000423
Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.0309 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.000996
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.2743 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.013124
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 3.0867 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.042283
Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 3.0867 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.09957
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.1371 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.006562
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 9.26 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.126849
Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 9.26 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.29871
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.3714 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.065619
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.4333 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.211416
Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 15.4333 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.497849
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.7429 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.131237
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.4333 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.211416
Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 15.4333 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.497849

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra

Scénario d'exposition
Use in laboratories - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Propionic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486971-24-XXXX
Numéro CAS	79-09-4
Numéro CE	201-176-3
Numéro index UE	607-089-00-0
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in laboratories - Industrial
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

Salarié

Catégories de processus	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Aucun scénario d'exposition nécessaire.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	39 Pa @ 20°C
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Use in laboratories - Industrial

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature Comprend l'application par une température ambiante.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Utiliser une protection respiratoire appropriée si la ventilation est insuffisante.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Exposition PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0686 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003281
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.4333 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.211416
Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 15.4333 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.497849

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra

Scénario d'exposition
Use in Laboratories - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Propionic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486971-24-XXXX
Numéro CAS	79-09-4
Numéro CE	201-176-3
Numéro index UE	607-089-00-0
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Laboratories - Professional
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

Salarié

Catégories de processus	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Aucun scénario d'exposition nécessaire.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	39 Pa @ 20°C
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Use in Laboratories - Professional

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature Comprend l'application par une température ambiante.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Utiliser une protection respiratoire appropriée si la ventilation est insuffisante.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Exposition PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0686 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003281
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.4333 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.211416
Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 15.4333 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.497849

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra

Scénario d'exposition
Use as a Process Chemical

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Propionic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486971-24-XXXX
Numéro CAS	79-09-4
Numéro CE	201-176-3
Numéro index UE	607-089-00-0
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a Process Chemical
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Aucun scénario d'exposition nécessaire.

Use as a Process Chemical

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	39 Pa @ 20°C
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Temperature	Comprend l'application par une température ambiante.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Utiliser une protection respiratoire appropriée si la ventilation est insuffisante.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Use as a Process Chemical

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0343 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.00164
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.0309 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.000423
Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.0309 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.000996
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.2743 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.013124
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 3.0867 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.042283
Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 3.0867 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.09957
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.1371 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.006562
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 9.26 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.126849
Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 9.26 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.29871
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.3714 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.065619
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 15.4333 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.211416
Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 15.4333 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.497849

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra

Scénario d'exposition
Use as an intermediate

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Propionic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486971-24-XXXX
Numéro CAS	79-09-4
Numéro CE	201-176-3
Numéro index UE	607-089-00-0
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as an intermediate
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire

Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Aucun scénario d'exposition nécessaire.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Use as an intermediate

État	Liquide
Pression de la vapeur	39 Pa @ 20°C
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Temperature	Comprend l'application par une température ambiante.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Utiliser une protection respiratoire appropriée si la ventilation est insuffisante.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Use as an intermediate

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0343 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.00164
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.0309 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.000423
Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.0309 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.000996
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.2743 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.013124
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 3.0867 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.042283
Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 3.0867 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.09957
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.1371 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.006562
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 9.26 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.126849
Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 9.26 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.29871

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra

Scénario d'exposition
Animal nutrition

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Propionic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486971-24-XXXX
Numéro CAS	79-09-4
Numéro CE	201-176-3
Numéro index UE	607-089-00-0
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Animal nutrition
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

Salarié

Catégories de processus	PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Aucun scénario d'exposition nécessaire.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	39 Pa @ 20°C

Animal nutrition

Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Temperature	Comprend l'application par une température ambiante.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	Veiller à ce que les portes et fenêtres soient ouvertes. Inspection et maintenance régulière de machines et d'installations PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Veiller à exécuter l'opération en dehors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit > 1 m) Veiller à ce que l'opération ne soit pas exécutée par plus d'un opérateur à la fois. Limiter la teneur de la substance dans le produit à …%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Utiliser une protection respiratoire appropriée si la ventilation est insuffisante.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Modèle- Stoffenmanager utilisé.
Exposition	PROC5 Mélange dans des processus par lots Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.7429 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.131237 Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 21.6067 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.295982 Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 21.6067 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.696989 PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.0714 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.051265 Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 28.52 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.390685 Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 28.52 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.92

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra

Animal nutrition

Scénario d'exposition
Use as co-formulant in Plant Protection Products

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Propionic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486971-24-XXXX
Numéro CAS	79-09-4
Numéro CE	201-176-3
Numéro index UE	607-089-00-0
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as co-formulant in Plant Protection Products
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

Salarié

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Aucun scénario d'exposition nécessaire.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide

Use as co-formulant in Plant Protection Products

Pression de la vapeur	39 Pa @ 20°C
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Extérieur
Temperature	Comprend l'application par une température ambiante.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Utiliser une protection respiratoire appropriée si la ventilation est insuffisante.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Use as co-formulant in Plant Protection Products

Exposition

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Vaporisation/embrumer par application de machine
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.274 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01311
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.0005 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.000007
Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.0005 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.000016
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Vaporisation/embrumer par application manuelle
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.93 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.140191
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.005 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.000068
Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.005 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.000161
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Vaporisation/embrumer par application de machine
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.31 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.062679
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.014 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.000192
Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 0.014 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.000452
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Vaporisation/embrumer par application manuelle
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.577 mg/kg p.c. /jour, DNEL 20.9 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.027608
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 73 mg/m³, RCR 0.047945
Salarié - par inhalation, à long terme - local : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 31 mg/m³, RCR 0.112903

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra